



Conseil général de Vétroz
Groupe PDC

POSTULAT

Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 20 août dernier, le journal en ligne watson.ch, repris depuis par d'autres médias romands, révélait que la commune de Rolle avait subi un « piratage massif » et que des gigaoctets de données avaient été publiés sur le darknet. Parmi les données, on trouve pêle-mêle :

- des boîtes mails des élus et des employés de l'administration communale ;
- des bulletins de notes des élèves d'une école de la Commune ;
- des rapports d'évaluation des employés de l'administration communale ;
- des informations personnelles liées aux habitants de la commune (nom et prénom, adresse postale voire adresse mail, dates de naissance, état civil, numéro AVS, numéro de téléphone fixe et/ou mobile, voire parfois la religion) ;
- des informations sur certaines infractions pénales commises par certains habitants.

Ce qui interpelle en particulier dans cette affaire, c'est que l'administration communale ne s'est pas rendue compte de l'ampleur du piratage, et ce jusqu'à ce que les médias soient alertés par un particulier qui avait eu accès à ces données sur le darknet.

Il est nécessaire que notre commune prenne cette problématique à bras le corps, afin de prévenir une future attaque de ce type, ou à tout le moins de l'atténuer. La question n'est plus de savoir si une cyber-attaque touchera la commune de Vétroz dans le futur, mais quand est-ce que cela se produira.

Heureusement, il apparaît qu'il existe en Suisse un label nommé « Cybersafe », soutenu par la Confédération, qui est chargé de « tester » la sécurité informatique des communes.

Au vu de ce qui précède, le présent postulat vise à demander au Conseil municipal de **contacter rapidement le label Cybersafe pour tester la sécurité informatique de l'administration communale et de présenter les résultats de cette enquête au Conseil général.**

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments dévoués,

Vétroz, le 05 septembre 2021,

accepté le 18/10/21

Florent Favre
Chef du groupe PDC